

1) PLAN DE SÛRETÉ

	OUI	NON	Sans objet
Avez-vous conçu un plan de sûreté ?			
Procédez-vous régulièrement à sa révision et à son actualisation ?			
Avez-vous pris en compte les attaques à main armée ?			
Vos employés sont-ils formés à son activation et à son fonctionnement ?			
Avez-vous accès à un autre espace de travail à utiliser en cas d'urgence ?			
Vos documents essentiels sont-ils convenablement protégés ? Et où se trouvent vos doubles de plans ?			
Disposez-vous d'un PCS disposant des fiches-réflexes de votre plan de sûreté			
Avez-vous mis en place des plans d'urgence pour faire face à la perte ou à une panne des équipements clés ?			
Avez-vous constitué un « dossier d'intervention » à destination des forces de l'ordre ?			
Avez-vous organisé un exercice avec les forces de l'ordre ?			